



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/5/Rev.1/Corr.1  
15 novembre 2005

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-septième Réunion  
Montréal, 21 – 25 novembre 2005

**Corrigendum**

**PLANS D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2005**

Ce rectificatif est émis pour inclure les clarifications fournies par le Groupe de Travail sur le Réapprovisionnement, suite à l'émission du document révisé sur les plans d'activités de l'année 2005, pour préciser la valeur des activités qui n'ont pas été soumises à la 47<sup>e</sup> Réunion mais qui étaient incluses dans l'estimation des besoins, contenue dans le Supplément de mai 2005 au Rapport sur le Réapprovisionnement. Il reclasse aussi certaines activités qui ne sont plus requises pour la conformité et qui passent de l'Annexe I à l'Annexe II; ce qui entraîne les modifications suivantes :

- **Déplacer les données** pour l'Afghanistan, l'Angola, l'Equateur (bromure de méthyle), Madagascar, le Nicaragua, le Sri Lanka, la Tunisie (la moitié du montant du plan d'activités) et le Turkménistan **de l'Annexe I à l'Annexe II.**
- A cause de la modification mentionnée ci-dessus, **remplacer** le Tableau 3 **par** le suivant :

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Tableau 3**ACTIVITÉS RÉSIDUELLES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS DE 2005 ET PROJETS NON DÉPOSÉS(\$US)**

	<b>Montant Résiduel du Plan d'Activités de 2005*</b>	<b>Montant Requis pour la Conformité</b>	<b>Montant Non Requis pour la Conformité</b>
Agences Bilatérales	1 482 077	477 425	1 004 652
PNUD	8 256 794	6 162 519	2 094 275
PNUE	3 409 535	365 685	3 043 850
ONUDI	7 025 695	5 271 302	1 754 393
Banque Mondiale	17 874 000	15 796 000	2 078 000
Refroidisseurs**	9 686 100	9 686 100	0
<b>Total</b>	<b>47 734 201</b>	<b>37 759 031</b>	<b>9 975 170</b>

\*D'après les plans d'activités révisés pour 2005-2007, tenant compte des décisions de la 45<sup>e</sup> Réunion du Comité Exécutif.

\*\*Les ressources non dépensées après l'approbation des projets présentés à la 47<sup>e</sup> Réunion du Comité exécutif devraient demeurer des obligations engagées du plan d'activités de 2005 (décision 46/33).

- **Remplacer** le chiffre de 40,7 millions \$US par 37,76 millions \$US tout au long du document.
- **Remplacer** les paragraphes 11 et 12 par les suivants :

11. "Le Tableau 3 révèle que des activités d'environ 37,76 millions \$US, inscrites dans les plans d'activités de 2005 et requises pour la conformité, n'ont pas été soumises à la 47<sup>e</sup> Réunion. Sur ce montant, une somme de 20,93 millions \$US a été prise en compte dans le rapport de réapprovisionnement, laissant un montant de 16,83 millions \$US requis pour la conformité durant la période triennale actuelle.

12. Puisqu'il reste 130 935 237 \$US dans le budget pour la période triennale actuelle, après avoir tenu compte des 16,83 millions \$US qui pourraient être maintenus dans le plan d'activités de 2005, le montant maximal disponible pour des approbations à la 47<sup>e</sup> Réunion serait de 114,11 millions \$US. Par conséquent, si le Comité approuve des projets à la 47<sup>e</sup> Réunion selon le montant des approbations anticipé (106 740 887 \$US<sup>1</sup>), il resterait environ 7,37 millions \$US qui couvriraient partiellement le montant de 12,74 millions \$US pour le financement de la tranche finale du projet d'élimination de la production de CFC au Mexique à la 47<sup>e</sup> Réunion, conformément à la décision 45/62."

- **Remplacer** le paragraphe 19 par le suivant :

19. "D'après les discussions avec le Groupe de Travail sur le Réapprovisionnement, environ 20,93 millions \$US sur le montant évalué à 37,76 millions \$US pour des projets non soumis à la 47<sup>e</sup> Réunion et qui étaient requis pour la conformité ont été inclus dans le Supplément de mai 2005 au Rapport sur le Réapprovisionnement. Cela signifie que pour couvrir les besoins de conformité de 2003-2005, le Comité exécutif pourrait examiner comment traiter la somme de

<sup>1</sup> Ce montant estimatif inclut jusqu'à 5,9 millions \$US pour le projet concernant le secteur de la production du bromure de méthyle en Chine pour lequel ne figure aucun fond dans le plan d'activités de 2005. Il inclut aussi jusqu'à 3,25 millions \$US pour le secteur de la production en Roumanie et présume que la première tranche de la phase II pour le tétrachlorure de carbone en Chine serait de 11,825 millions \$US.

16,83 millions \$US puisque les activités correspondantes n'ont pas été soumises à l'approbation en 2005 et ne sont pas couvertes par l'estimation des besoins pour la prochaine période triennale. Il convient de noter que le montant exact ne sera connu qu'après l'approbation finale des projets."

- **Supprimer** le paragraphe 20.
- **Remplacer** le paragraphe 21a) par ce qui suit :

"Prendre note :

- i) Du rapport sur l'état des plans d'activités de 2005, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/5/Rev.1 et Corr.1;
- ii) Du fait que [à communiquer d'après les approbations réelles] \$US pour des activités qui étaient requises pour la conformité n'ont pas été inclus dans le supplément de mai 2005 au rapport sur le réapprovisionnement [et furent donc maintenus dans les plans d'activités de 2005]; et
- iii) Que la valeur des engagements à terme approuvés à la 47<sup>e</sup> Réunion [dépasse/est inférieure] de [à communiquer d'après les approbations réelles] à la valeur inscrite dans le plans d'activités du Fonds multilatéral pour 2005-2007."

-----